

## De la liberté d'expression

Date : 20 mars 2019

Pour la seconde fois en 15 jours, ma contribution ci-dessous (initialement déposée le 29 décembre 2017) vient d'être supprimée du forum « Débats » du portail : "[rennes.onvasortir.com](http://rennes.onvasortir.com)" :

*Tous les conseils départementaux de la Bretagne historique ont débattu de leurs orientations budgétaires 2018 avant que ne commence l'exercice : Loire-Atlantique 17 octobre 2017 - Morbihan : 17 novembre 2017 - Côtes d'Armor : 4 décembre 2017 - Finistère : 21 décembre 2017.*

*De même, la ville de Rennes - comme la métropole ainsi que la Région administrative - ont également débattu de leurs orientations budgétaires 2018 avant que ne commence l'exercice : Rennes : 4 décembre 2017 - Rennes métropole : 30 novembre 2017 - Région Bretagne : 14 et 15 décembre 2017.*

*C'est une pratique qui paraît logique et saine.*

*Quelqu'un sait il pourquoi ce n'est pas celle du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ?*

Voici le motif invoqué :

**Le post ne doit pas attaquer un individu ou un groupe (les séniors, les homosexuels,...)**



**C'est moi qui déconne, ou quoi ?...**